

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL- Séance du 24 août 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-quatre du mois d'août, le Conseil Municipal de la Commune d'ARCONSAT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur GARRET Jean-Eric, Maire.

Date de la convocation : 31/07/2026

PRÉSENTS : GARRET Jean-Eric – GARRET Jean-Louis – NAVOSAD Amandine – BONJEAN Florence – BELLERITZ Jean-Yves – BOST-ROSE Florence – MALLARET Vincent – NELY Roselyne – OLLIVIER Joël

ABSENT ayant donné procuration : PONSON Damien (procuration à GARRET Jean-Eric)

ABSENTS EXCUSES : CORROIS Laurent – DURAND Céline – LAFAY Evelyne – MARCOUX Marion – TREILLE Baptiste

SECRÉTAIRE DE SEANCE : NAVOSAD Amandine

1 - AVENANTS DE REGULARISATION MARCHE MAISON FAUVET

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des avenants de régularisation concernant le marché de la maison Fauvet doivent être pris pour les lots n° 01 – 06 – 07 – 08 – 09A – 09B – 09C – 10.

- Lot n° 1 : Démolition gros œuvre

Marché initial T.T.C. : 230 813,21€

Nouveau montant du marché T.T.C. : 230 376,41€ T.T.C

- Lot n° 6 : Isolation plâtrerie peinture

Marché initial T.T.C. : 80 515,49€

Nouveau montant du marché T.T.C. : 79 804,66€ T.T.C

- Lot n° 7 : Carrelage faïence

Marché initial T.T.C. : 24 431,59€ T.T.C.

Nouveau montant du marché T.T.C. : 23 047,62€

- Lot n° 8 : Revêtement de sols minces

Marché initial T.T.C. : 11 087,71€

Nouveau montant du marché T.T.C. : 10 810,44€ T.T.C

- Lot n° 9A : Plomberie sanitaire

Marché initial T.T.C. : 38 691,60€

Nouveau montant du marché T.T.C. : 38 394,89€ T.T.C

- Lot n° 9B : Chauffage

Marché initial T.T.C. : 15 047,29€

Nouveau montant du marché T.T.C. : 13 988,34€ T.T.C

- Lot n° 10 : Electricité courants forts et faibles

Marché initial T.T.C. : 66 000,00€

Nouveau montant du marché T.T.C. : 65 748,97€ T.T.C

2 - FINANCEMENT AGILOR EPAREUSE ROUSSEAU ALTEA

Monsieur le Maire rappelle, que par délibération n° 2026-40 du 22 juin 2026, le Conseil Municipal a décidé l'acquisition d'une épareuse ROUSSEAU ALTEA auprès de l'établissement FAURE AGRI AUVERGNE, 03800 SAULZET au prix de 37.080 € TTC.

Le concessionnaire propose à la commune un financement Agilor pour 35.080 €, offre de reprise déduite, sur 51 mois, au taux de 3,28 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte l'offre de financement proposée.

- Montant : 35 080€
- Durée d'amortissement : 51 mois
- Périodicité : annuelle
- Echéance constante
- Taux d'intérêt applicable : taux fixe de 3,28 %
- Paiement des échéances par débit d'office.
- Commission 195,00 €

3 - CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la création d'un poste permanent d'adjoint technique à temps non complet à raison de 11 heures par semaine annualisé.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} septembre 2026 :

- Filière : Technique
- Cadre d'emplois : Adjoints Techniques Territoriaux
- Grade : Adjoint Technique Territorial
- Ancien effectif : 1
- Nouvel effectif : 2
-

L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public sur le fondement de l'article L332-8-3 du Code Général de la Fonction Publique.

- * Nature des fonctions : service cantine scolaire et entretien des locaux
- * Niveau de recrutement : Adjoint Technique Territorial
- * Niveau de rémunération : en référence à l'échelle de rémunération correspondant au grade d'adjoint technique

Procès-verbal approuvé lors de la séance du 5 octobre 2026.

Le Président, J.E. GARRET

La Secrétaire, NAVOSAD Amandine



A handwritten signature in blue ink, identified as Amandine Navosad, is written on the right side of the page.